

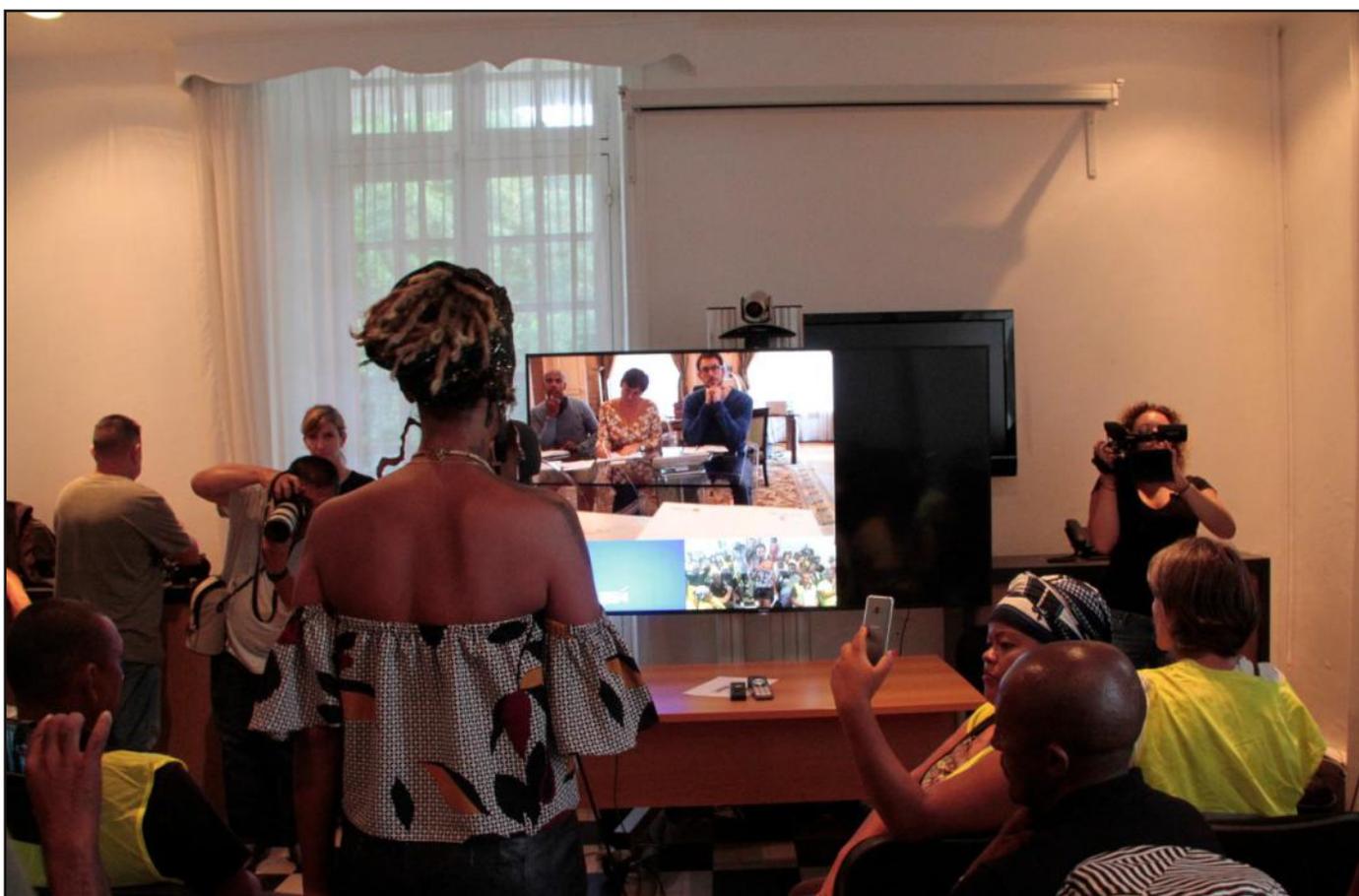
# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19177 - 74ÈME ANNÉE

## Après la visioconférence avec Annick Girardin, appel à bloquer le siège de la Région Réunion

### Gilets jaunes : vers de nouvelles formes d'action



Le nombre des propositions recueillies par l'État depuis le déclenchement du mouvement s'est enrichi d'une contribution supplémentaire. « Tous unis pour La Réunion » a remis hier un document au préfet, au cours d'une visioconférence avec la ministre des Outre-mer. Lors du meeting qui a suivi, une nouvelle forme d'action a émergé. Plutôt que des barrages qui pénalisent la population, un appel à bloquer le siège de la Région Réunion

jusqu'à la démission de Didier Robert a été lancé. Rendez-vous est donné ce matin à 8 heures devant le Conseil régional.

Depuis le déclenchement du mouvement social par les gilets jaunes le 17 novembre, La Réunion a connu un foisonnement de propositions. Dès le 19 novembre, plusieurs collectifs de gilets jaunes ont remis des contributions à la préfecture. Le 23 novembre, des revendications ont été données au

préfet Amaury de Saint-Quentin. Cette dynamique s'est poursuivie depuis. À l'occasion de la venue à La Réunion de la ministre des Outre-mer, plusieurs collectifs et organisations ont eu la possibilité de remettre leurs documents en mains propres à Annick Girardin au cours de la rencontre organisée à la préfecture de Saint-Denis le 28 novembre. D'autres collectifs de gilets jaunes ont pris plus de temps pour rédiger leurs propositions. Ainsi, une

délégation de « Tous unis pour La Réunion » avait rencontré vendredi 30 novembre dernier la ministre dans la cour de la préfecture. Le principe d'une remise des revendications au préfet à l'occasion d'une visioconférence avec la ministre en présence de la presse a été acté pour le dimanche 2 décembre à 17 heures.

### L'exigence du direct à la TV

À l'heure dite, Annick Girardin était présente à son bureau, mais les interlocuteurs se faisaient attendre. Quelques centaines de personnes étaient devant la préfecture, où un écran géant avait été installé pour que ces spectateurs puissent suivre la visioconférence. C'était des gilets jaunes mais pas seulement, tandis qu'une partie du public est arrivé transporté par quatre bus venant de l'Est et comprenant également des passagers issus de Saint-Denis.

En arrivant devant l'entrée de la préfecture, la délégation du collectif a formulé une exigence supplémentaire : que les chaînes de télévision retransmettent en direct. Le temps d'obtenir l'accord des télévisions, et que la délégation s'accorde sur sa composition, le temps a filé. Ce n'est qu'une fois après avoir obtenu la preuve qu'au moins une télévision, Réunion Première, diffusait que la délégation du collectif est entrée en préfecture avec une heure de retard.

### « Je n'ai qu'une parole » Réunion.

L'échange a ensuite duré 35 minutes. Après un exposé de la ministre, des représentants du collectif ont successivement pris la parole, la plupart lisant un texte. Puis les revendications, issues selon le collectif d'un vote de plus de 30000 personnes sur internet, ont été remises au préfet. Il doit contenir normalement les 24 propositions qui étaient mises au vote. C'est alors que la première intervenante du collectif a de nouveau pris la parole pour fixer un ultimatum à la ministre : une heure pour satisfaire une revendication immédiate de son choix.

Annick Girardin a alors rappelé à son interlocutrice qu'elle n'est pas habituée à « changer les règles du jeu toutes les 3 secondes », et qu'elle est fidèle à un principe, « je n'ai qu'une parole ». L'initiative de l'auteure de l'ultimatum contrevenait donc au principe de la parole donnée. C'était le dernier acte d'une visioconférence qui a été marquée par une intervention demandant la démission immédiate de Didier Robert. Le président de Région est accusé depuis samedi par « Tous unis pour La Réunion » de lui avoir copié ses idées pour les intégrer vendredi dans son discours à la préfecture. Ceci a marqué un changement radical dans l'orientation du collectif qui visait exclusivement l'État, et qui cible désormais Didier Robert comme adversaire principal, demandant sa démission, ainsi que celle des autres élus de La

### Appel au blocus de la Région Réunion

Le recueil des propositions n'est pas encore terminé. Le préfet Amaury de Saint-Quentin a rappelé que toute nouvelle contribution au débat sera examinée par l'État. Elles peuvent venir d'autres collectifs de gilets jaunes, mais aussi d'organisations déjà structurées. Plusieurs d'entre elles ont déjà déposés leurs propositions, notamment dans le secteur de l'économie.

Une prise de parole ouverte à qui souhaitait s'exprimer au micro a ensuite été organisée sous un chapiteau installé devant la préfecture. Les élus, et particulièrement Didier Robert, étaient la cible de discours demandant leur démission. D'où l'idée d'un nouveau mode d'action : camper devant la Région Réunion jusqu'à la démission de Didier Robert. Rendez-vous est donné ce matin à 8 heures devant le siège de la collectivité.

L'affaire est prise au sérieux du côté de Didier Robert, car la Région a annoncé hier soir sur son site web qu'elle restera fermée aujourd'hui.

**M.M.**

## In kozman pou la rout

### « Si ou l'aprè noiyé, ou i pé touzour akrosh avèk dolo »

Sans prop lé sinp. Mi koné pa si in zour dann z'ot vi zot la gingn lokazyon koulé dann la pisine sansa dann la mèr, sansa ankor dann basin la rivyèr, mé mi pé dir azot sa in léspèryans i vo lo déplasman. Si néna in moun koté ou i pé sov aou lé bien, sansa priyèr Bondyé. Sans figiré astèr : sanm pou moin ou i pé z'ète an difikilté dsi in késtyonn sosyété. Dizon dann travaye é momandoné ou i konpran bien out poi lé o fé. Dann in ka konmsa, moin la konète désèrtin touzis si i kriy pa sékour. Sékour avèk ki ? Avèk sak i sava mète azot déor. Ansèrv de rien. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

## Edito

# Le boycott d'une rencontre républicaine par Mme Bareigts et consorts

Jeudi soir, Madame Bareigts a refusé d'honorer l'invitation de Mme la Ministre des Outre-Mer à la Préfecture. C'est tout à fait son droit. Cependant, qu'il nous soit permis de nous interroger sur son sens de l'Etat.

En effet, l'année dernière, elle occupait encore le poste de ministre des Outre-mer, tandis qu'Annick Girardin était à la Francophonie. Elles étaient donc collègues dans le gouvernement Valls-Hollande; elles ont milité ensemble dans le même gouvernement et se connaissent donc bien. Lors du changement de gouvernement, elle a transmis à Mme Girardin les clefs du ministère. D'autre part, la préfecture est située dans la première circonscription dont Erika Bareigts est députée. Enfin, dans l'après midi, Mme Girardin avait reçu une délégation de maires à laquelle a participé M. Annette, son maire ; il n'a pas trouvé à redire puisqu'il est en même temps socialiste et fervent soutien à Macron.

Comment expliquer cette cacophonie entre l'ancienne ministre, son Maire et la coalition des parlementaires qui ont signé le boycott de cette rencontre républicaine? Elle aurait pu crier au sectarisme si jamais elle était ignorée. Tel n'est pas le cas. Si elle avait des choses à lui reprocher, pourquoi n'est-elle pas partie le lui dire en face ?

Cette question vaut aussi pour les 8 autres sénateurs et députés dont Michel Dennemont, membre de la majorité présidentielle, qui a déjà été reçu par Macron. On aurait compris la logique politique de ce bloc de parlementaires s'il était parti, en groupe, soutenir le peuple qui manifestait. Cela aurait été spectaculaire et démonstratif. Mais, en restant dans leur coin, ces élu-e-s ont illustré les critiques acerbes des Gilets Jaunes contre les politiciens qui ne pensent qu'à eux-elles.

En définitive, faut-il voir dans cette action collective une initiative insuffisamment réfléchie et une opération doublement ratée ?

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21  
Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Pou tout banna, in zangouni d'onèr, in baba shifon, otroman di in lépouvantaye pou fé pèr zoizo

Désèrtin zournal la pran labitid done demoun kisoï in bonbon koko, kisoï in mok an tol. Asoir, après dè somenn lo mouvman zilé zone, mi èmré bien done désèrtin in zangouni d'onèr. Kosa i lé sa ? Mi pé dir azot sa sé in n'afèr i sort Madégaskar é dann nout labitid kréol ni pé apèl sa in baba shifon, sansa si zot i vé in lépouvantaye pou fé pèr zoizo bélyé.

Zot i koné, après zéléksyon lontan l'avé touzour in ginyan épi in pèrdan é souvan dé foi lo ginyan té lo pèrdan é lo pèrdan lo ginyan pars konm i di, dann tan-la, téi fé kouv zèf poul pou gingn ti kanar. Aprésa téi bril baba shifon... Pou l dé somenn galèr ni sort pasé lé pain késtyonn zéléksyon, mé ni pé di kant mèm kosa ni pans, donk distibyé bann zangouni d'onèr. Promyé mi vé done in zangouni sé gouvèrnman li mèm. Pars lé bien zoli anvoye madame Girardin isi pou débata konm kankrola si lo do mé la kouyonad sé li k'la fé an final de kont. Kisa la siprime in bonpé kontra ? Kisa la rogoumant la CSG ? Kisa la pa done nout zinstitisyon lo larzan téi rovien ali ? Kisa la diminyé bann dotasyon bann komine ? étsé téra - étsétéra, la ké lo ra.. ? Si la pa gouvèrnman li mèm. Kisa la aroz bann rish avèk bouyon larzan si la pa li ? Alor Madam Girardin dakor mé gouvèrnman dann son politik améné. Alor li mérite bien in bon zangouni d'onèr.

Dézyèm zangouni mi vé doné sé La Réjyon èl mèm épi son prézidan Didier Robert. Sé kant mèm li l'après mète anou an bankroute avèk son koméraz la route an mèr. Sé kant mèm li la finans bann konpagni aéryène avèk lo bidjé réjyonal. Sé kant mèm li avèk son bann dalon l'après aroz son bann partizan dopi li la pran la réjyon. Sé kant mèm li ki sort akord li in goumantasyon 6800 éro-anfin i paré li ronons ! Oïr pou kroïr si so larzan-la i sava pa angrèss ankor in partizan ali.

Troizyèm zangouni pou mésyé lo préfè pars li fé tout zafèr a l'anvèr. Li promète tyé sète blèss katorz é li yinbou pa fé arien. An plis ou lé a d'mandé kèl zé li zoué. Akoz li la fé vni l'armé isi ? Pou kosa zis avan l'arivé la ministrèz li la fé tabass demoun. Li lété sir sa té i doi mète dofé. Li lété sir ? An touléka li noré du ète sur. Donk in sèryé baba shifon pou li-kazman in lé pouvantaye pou kol zoizo.

La ministrèz loutromèr alor ? Kan li la vni néna in moi par la, tout demoun la mète ali an gard. La di ali : antansyon pangar é li la pa tienbo kont. Astèr li di li va fé si, li va fé la. Li la roul sirtou l'moun dann la farine mé pou konbienn tan ? Nou va oïr mé kant mèm i fo bien li atann ali a trouv in pti zangouni d'onèr dsi son shomin... Lé zot alor, ébin nou na l'tan konfonn pa la vièss avèk la présipitasyon.

Pou tout banna, pèrmète amoin sof mon respé kado azot in zangouni d'onèr, kékshoz konm in baba shifon, otroman in l'épouvantaye pou fé pèr zoizo.

*Justin*